

RAPPORT N°172 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 30 MARS 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 23 au 30 mars 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l’homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période et dans différentes localités. Parmi les victimes, deux (2) sont des jeunes femmes : l’une assassinée à Bujumbura et la seconde à Rutana. Un homme a également été tué à coup de poignard par un membre de la milice imbonerakure à Kirundo.

Le rapport évoque aussi les arrestations arbitraires intempestives visant les membres du parti d’opposition CNL dans différentes communes du pays. Au moins quatorze (14) militants de ce parti ont été arrêtés et malmenés. Les arrestations ont été opérées tantôt par des miliciens imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD, tantôt par des agents de police sans mandat.

1. Atteintes au droit à la vie et à l’intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné une jeune femme dont le corps a été découvert dans la rivière Nyabagere, zone Buterere, commune Ntahangwa (nord de la ville de Bujumbura) le 24 mars 2019.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Buterere n’a arrêté aucun suspect à ce jour.



Le corps de la victime découvert à Buterere

- Un membre de la milice imbonerakure a assassiné Aimable Ndayizeye sur la colline Sigu, zone Nyagisozi, commune Busoni, province Kirundo (nord du pays) le 24 mars 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que l'auteur présumé, nommé Toyi, a ordonné à la victime de fermer son bistrot. Les deux hommes ont commencé à se disputer à ce sujet, et le milicien Toyi a sorti son couteau pour poignarder M. Ndayizeye en plein cœur.

Sos-Torture/Burundi note que la victime est morte sur-le-champ. La police de Busoni a annoncé l'arrestation de l'auteur présumé de l'assassinat. Plusieurs membres de la milice imbonerakure se rendent coupables de diverses exactions à travers le pays dont des assassinats, la torture, des arrestations illégales ainsi que les menaces et intimidations.

- Des individus non identifiés ont assassiné M^{me} Bayizere dont le corps a été découvert sur la colline Karera, zone Shanga, commune Musongati, province Rutana (sud-est du pays) le 26 mars 2019. Des témoins rapportent que la victime a reçu plusieurs coups de gourdins.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Musongati n'a identifié aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Jérôme Nzisabira (37 ans) au centre de la commune et province Gitega le 21 mars 2019. Des témoins rapportent que l'arrestation s'est faite dans un bistrot après une altercation verbale avec un agent de police de l'unité de protection des Institutions qui se trouvait également dans le bar.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire sans mandat. M. Nzisabira a par la suite été accusé d'outrage aux institutions mais n'a jamais comparu devant un officier de police judiciaire ni devant un magistrat.

- Des agents de la police ont arrêté Abel Niyonkuru, Mélance Ngenzebuhoro et son épouse, Léonidas Niyonkuru, Alexis ainsi qu'un conducteur de taxi-moto sur la colline Rukobe, commune Itaba, province Gitega (centre du pays) le 24 mars 2019 dans la soirée. Toutes ces personnes sont des membres du parti d'opposition CNL (Congrès

National pour la Liberté) du député Agathon Rwasa. M. Abel Niyonkuru est le représentant de ce parti dans la commune Itaba et M. Ngenzebuhoro représente la jeunesse de ce parti ; les autres personnes arrêtées étant des militants également. Des proches rapportent qu'ils ont été interpellés dans un bistrot de la localité alors qu'ils partageaient un verre.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires en lien avec l'appartenance politique des victimes. Des témoins rapportent en outre que les agents de police étaient accompagnés des membres de la milice imbonerakure qui leur montraient les personnes à interpellier, en les accusant d'avoir organisé une réunion illégale. Les six membres du parti CNL ont été transférés dans les cachots de la commune Itaba vers ceux du commissariat de la province Gitega.

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Pasteur Marore sur la colline Jimbi, commune et province Gitega (centre du pays) le 24 mars 2019. La victime est un membre du parti d'opposition CNL. Les mêmes miliciens ont arrêté deux (2) autres membres du parti CNL pour les acheminer vers le cachot de police de la zone Mungwa.

Sos-Torture/Burundi note des violences politiques visant les membres du parti CNL, violences qui se sont accrues depuis l'annonce officielle de l'agrément de ce nouveau parti. Il faut noter également la complicité de la police avec les miliciens imbonerakure, qui ont mis au cachot les trois (3) militants du CNL sans mandat et en violation flagrante de la procédure. Aucun des miliciens auteur des coups contre M. Marore n'a également été appréhendé malgré que la victime ait identifié le meneur de groupe nommé Théogène Ndorimana.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Georges Itangishaka, Daniel Nizigiyimana et Raymond Nkurikiyimana sur la colline Gitumba, zone Nyamakarabo commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 25 mars 2019. Les trois (3) hommes sont des membres du parti d'opposition CNL. Des proches rapportent qu'ils ont été arrêtés alors qu'ils allaient s'enquérir de la situation des membres de leur parti, passés à tabac la veille par des miliciens imbonerakure.

Sos-Torture/Burundi note que les trois (3) militants du CNL ont été ligotés et embarqués vers le cachot de police de la commune Mugina. Ils sont victimes de détention illégale et arbitraire.

- Des agents de la police ont arrêté Adrien Nzoyihera dans le quartier Nyabututsi dans la ville de Gitega (centre du pays) le 26 mars 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que M. Nzoyihera se trouvait dans un bistrot au moment de son interpellation.

Sos-Torture/Burundi note que M. Nzoyihera est membre du comité provincial du parti d'opposition CNL. Aucun mandat ni motif n'ont été fournis lors de son interpellation. Il est détenu arbitrairement au cachot de police de Gitega.

- Des agents de la police ont arrêté Melchiade Hatangimana à son domicile sur la colline Mbigiri, zone Minago, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 27 mars 2019 dans la soirée. Il s'agit du vice-secrétaire de la jeunesse du parti d'opposition CNL du député Agathon Rwasa. Des proches rapportent qu'il est accusé d'avoir organisé une réunion clandestine du parti CNL.

Sos-Torture/Burundi note que lors de l'arrestation, des miliciens imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD accompagnaient les agents de la police. Aucun mandat n'a été présenté à M. Hatangimana.



M. Melchiade Hatangimana, membre du CNL détenu à Rumonge

- Des agents de police accompagnés de miliciens imbonerakure ont tenté d'arrêter Ildephonse Ntakarutimana à son domicile sur la colline Kiyange, commune Makebuko, province Gitega (centre du pays) le 27 mars 2019 dans la soirée. Il s'agit d'un militant du parti d'opposition CNL, qui a dû fuir depuis cette tentative échouée.

Sos-Torture/Burundi note une chasse à l'homme en cours contre les membres du parti CNL. Ces arrestations illégales et arbitraires sont menées par des miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD en complicité avec des agents de la police.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE